



Point 5.1 de l'ordre du jour : Présentation du rapport annuel du Directeur pour l'exercice 2008 et de son exposé sur les réalisations depuis la dix-neuvième Conférence du PROE

Objet du document

1. Présenter le rapport annuel du Directeur pour l'exercice 2008 ainsi que son exposé sur les réalisations depuis la dix-neuvième Conférence du PROE.

Observation

2. Le rapport annuel pour 2008 est annexé au présent document. Le Directeur décrira brièvement les principales actions menées par le PROE au cours de l'année écoulée. Après avoir dressé le bilan de 2008, il attirera l'attention des Membres sur les questions et tendances d'actualité et celles sur lesquelles le Secrétariat souhaite recevoir leurs conseils et orientations.

Recommandation

3. La réunion est invitée à :

- **s'exprimer** sur le rapport annuel et les questions soulevées par le Directeur dans son exposé ;
- **fournir** les orientations et conseils requis au Secrétariat ; et
- **adopter** le rapport annuel pour 2008.